

MAIRIE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	en exercice	qui ont pris part à la délibération
Onze	Neuf	Sept

Délibération n° 20-2023

Objet : ELECTION AU SENAT
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ELECTION D'UN DELEGUE ET DE TROIS SUPPLEANTS

L'an deux mil vingt-trois et le neuf Juin,
A 17 heures, sous la Présidence de M. Michel GAUTHIER, Maire de MIRIBEL-LANCHÂTRE, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Convocation du : 25 mai 2023

Etaient présent(e)s : M. GAUTHIER, F. BAILLY, N. CROS, Y. JUANICO, S. TOUSSAINT, S. TRESSE, P. CULLAZ,

Absent(e)s/Excusé(e)s : A. WOJKIEWICZ, A.L JOUVET

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Y. JUANICO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté n° 38-2023-05-25-0008 du 25 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs ;

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du Code Electoral, le bureau a été constitué de
Mr Michel GAUTHIER, Maire, président
Le Conseil a élu pour secrétaire Yannick JUANICO

ELECTION DU DELEGUE

1ER TOUR DE SCRUTIN

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 17h20. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	7
A déduire : bulletins blancs et nuls	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	7
Majorité absolue	4

A obtenu

Monsieur Yannick JUANICO 7 voix

A réuni la majorité absolue et a été proclamé délégué :

Monsieur Yannick JUANICO né le 24/08/1974 à Grenoble (38) qui a déclaré accepter le mandat

ELECTION DES SUPPLEANTS

1ER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants ;

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	7
A déduire : Bulletins blancs et nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	7
Majorité absolue	4

Ont obtenu :

Monsieur François BAILLY	7 voix
Monsieur Stéphane TRESSE	7 voix
Madame Nathalie CROS	7 voix

Ont réunis la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

Monsieur François BAILLY né le 24/08/1956 à ROMORANTIN-LANTHENAY (41) qui a déclaré accepter le mandat

Monsieur Stéphane TRESSE né le 23/09/1967 à VERSAILLES (38) qui a déclaré accepter le mandat

Madame Nathalie CROS née le 14/03/1971 à MONTPELLIER (34) qui a déclaré accepter le mandat

Un procès-verbal des opérations de vote est dressé et signé par les membres du bureau de vote.

7 Voix pour

Fait pour valoir ce que de droit à
MIRIBEL-LANCHÂTRE,
Les jours, Mois, An que ci-dessus.

Le Maire,
Michel GAUTHIER

Certifiée exécutoire après publication et transmission en Préfecture

